

# Une OIT pour le XXI<sup>e</sup> siècle

## Un nouveau contrat social s'impose

**#ChangeTheRules #ILCdemo**

### Document de réflexion pour la manifestation du 17 juin à Genève

La CSI organise une manifestation et un rassemblement à l'heure du déjeuner le lundi 17 juin à Genève, au début de la deuxième semaine de la Conférence internationale du travail (CIT), qui marquera cette année le centenaire de l'OIT. Les manifestant(e)s se rassembleront au parc Mon-Repos et défilent le long de l'Avenue de France. Les délégué(e)s des travailleurs présents à la Conférence internationale du travail se joindront à eux pour le rassemblement au pied de la célèbre sculpture «Broken Chair» sur la Place des Nations (carte sur le site [http://www.cgas.ch/SPIP/IMG/pdf/2019-06-17csi\\_manifestation.pdf](http://www.cgas.ch/SPIP/IMG/pdf/2019-06-17csi_manifestation.pdf)).

Les participant(e)s se réuniront pour commencer à défiler à 12h00. Le rassemblement Place des Nations aura lieu de 13h00 à 14h00.

Cette manifestation a été approuvée lors du Congrès de la CSI en 2018 à Copenhague, «pour un deuxième siècle de soutien de l'OIT en faveur du progrès et de la justice sociale».

#### Les intervenant(e)s

Les personnes suivantes interviendront lors du rassemblement:

- **Sharan Burrow**, secrétaire générale de la CSI
- **Ayuba Wabba**, président de la CSI et président de la confédération syndicale nigérienne *Nigerian Labour Congress*
- Autres intervenants – à confirmer

#### Que voulons-nous?

- **Défendre la liberté syndicale, la négociation collective et le droit de grève**
- **Adopter une Déclaration du centenaire sur l'avenir du travail permettant aux travailleurs/euses de reprendre le contrôle du temps de travail, d'améliorer la santé et la sécurité et d'obtenir un salaire minimum décent**
- **Approuver une Convention contraignante pour lutter contre la violence et le harcèlement dans le monde du travail**

L'Organisation internationale du travail célèbre son centième anniversaire cette année; une Commission mondiale coprésidée par le président sud-africain Cyril Ramaphosa et le premier ministre suédois Stefan Lofven a réalisé un rapport sur l'avenir du travail, intitulé «Travailler pour bâtir un avenir meilleur». Ce rapport présente des propositions ambitieuses pour relever les défis de l'avenir, prévoyant notamment un nouveau contrat social fondé sur une garantie universelle de travail.

Cette garantie universelle de travail offrirait à tous les travailleurs – quel que soit leur régime de travail – les droits essentiels émanant des principes fondamentaux de l’OIT (abolition du travail des enfants et du travail forcé, élimination de la discrimination au travail, respect de la liberté syndicale et de la négociation collective) ainsi que le droit à un salaire décent, à la santé et à la sécurité au travail, et au contrôle du temps de travail.

Les droits de liberté syndicale et de négociation collective – dont le droit de grève – sont en butte aux attaques des employeurs qui ont tendance à exploiter les travailleurs, des responsables politiques de droite et des néolibéraux. Le mouvement syndical agit pour défendre ces droits et veiller à ce qu’ils soient accessibles à tous les travailleurs dans la pratique, pas uniquement sur le papier.

À l’échelle mondiale, les syndicats demandent à la CIT du centenaire de l’OIT d’adopter une Déclaration ambitieuse sur l’avenir du travail, qui reposerait sur les propositions de la Commission mondiale et irait plus loin en tenant également compte des droits des travailleurs des chaînes mondiales d’approvisionnement et des accords commerciaux internationaux, ce qui développerait une cohérence politique internationale propice à une meilleure justice sociale, et renforcerait le système multilatéral actuellement mis à mal par les populistes de droite.

Cette année plus particulièrement, nous exhortons la CIT à achever sa seconde année de discussion par l’adoption d’une Convention contraignante sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail, en mettant fortement l’accent sur la violence sexiste, afin que les femmes puissent aller au travail sans crainte et sans risque d’être maltraitées.

## À quoi servira notre manifestation?

Les délégué(e)s des travailleurs présents à la CIT participeront aux négociations tripartites pour défendre nos droits fondamentaux, négocier une Déclaration sur l’avenir du travail et finaliser la Convention sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail.

Ils/elles seront aidés par les travailleurs/euses à l’extérieur de la salle de la Conférence, qui s’exprimeront de manière publique, visible et audible dans le but d’influencer le déroulement de la Conférence et de montrer que nos appels remportent un considérable soutien. La manifestation permettra aux syndicalistes de l’extérieur de se faire entendre, tout en donnant davantage de confiance et d’influence à nos délégués prenant part à la Conférence.

La manifestation constituera par ailleurs un espace public grâce auquel la presse écrite et les médias visuels traditionnels, ainsi que les médias sociaux, pourront transmettre nos points de vue à un public encore plus large – les travailleurs, les représentants des employeurs et des gouvernements participant à la Conférence que nous cherchons à convaincre – et faire entendre les voix qui s’élèvent en dehors des murs de la Conférence.

## Comment pouvez-vous nous aider?

- **Participez à la manifestation ou au rassemblement** : veuillez nous signaler votre participation sur notre page «événement» Facebook (<https://www.facebook.com/events/2157838457840179/>) et, si vous venez dans le cadre d’un groupe, contactez [info@ituc-csi.org](mailto:info@ituc-csi.org) afin que nous puissions prévoir une place pour vous dans le défilé et le rassemblement.
- **Contribuez au financement de la manifestation** : le financement du mouvement syndical est assuré par nos membres et toute contribution de votre part – en particulier si vous ne pouvez pas participer au défilé et au rassemblement mais que vous souhaitez soutenir nos revendications – nous aidera à militer en faveur de meilleurs droits pour les gens qui travaillent. La CSI a demandé à ses affiliées de lui indiquer leurs possibilités de contribution. Là encore, veuillez faire savoir à [info@ituc-csi.org](mailto:info@ituc-csi.org) quelle contribution peut apporter votre organisation.
- **Faites passer le mot** : nous allons lancer des outils sur les médias sociaux pour vous permettre d’informer vos amis, vos collègues et famille au sujet des revendications du mouvement syndical, et de faire pression sur les gouvernements et les autres délégués de la CIT. Suivez #ILCdemo pour de plus amples renseignements.

Nous remercions chaleureusement la Communauté genevoise d’action syndicale (CGAS) pour son aide lors de l’organisation de cette manifestation.